

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (22): Supplément au no 22 de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES SERVICES SUISSES A L'ÉTRANGER.

*Lu à la réunion de la Société générale d'histoire suisse à Neuchâtel,
le 1^{er} septembre 1869. — (Fin.)* ⁽¹⁾

Passant au service de la Maison de Lorraine, nous trouvons que la levée qui fut victorieuse à Nancy du puissant ennemi du duc René II et des Suisses, fut la première qui ait été légalement obtenue par l'étranger. Le duc Léopold obtint en 1698 une garde suisse, qui passa, en 1737, en Toscane, avec François-Etienne.

De 1477 à 1516, l'archiduc Maximilien d'Autriche, élu empereur d'Allemagne en 1493, avait employé quatre levées illicites et une tacite en Franche-Comté, aux Pays-Bas et en Italie. Charles-Quint doit en avoir opposé une sixième à l'Union de Smalkalden en 1546.

La compagnie franche Keller, formée en 1620, fit place, en 1626, à un régiment suisse allemand du même nom, que les Suédois détruisirent en 1631 à Würzburg. De 1691 à 1750, l'Autriche employa successivement 8 régiments, dont plusieurs protestants, soit à la défense des villes dites forestières, soit en Italie. François-Etienne, grand-duc de Toscane, devenu empereur en 1745, en épousant Marie-Thérèse, amena sa garde suisse de Florence à Vienne, où, en 1768, elle paraît avoir été remplacée par les Trabants gardes-du-corps actuels. Enfin, le bataillon franc des chasseurs montagnards, levé en 1814 par le major de Werdt, de Berne, servit en Savoie jusqu'à la paix. Ainsi finit le service de la Maison d'Autriche représenté par 6 levées, presque toutes illicites, 9 régiments, 1 bataillon et deux compagnies isolées. Total 18 corps.

Nous arrivons au service d'Espagne, le service catholique par excellence, puisqu'on n'y toléra pas de troupes protestantes. Il remonte à 1483, d'après une source espagnole; à cette époque, un corps suisse servit de noyau à l'armée de cette puissance. Une source italienne attribue une garde suisse aux vice-rois de Naples. Le fait est que don Raymond de Cordoue avait 30 hommes de notre nation dans sa garde à la bataille de Ravenne en 1512. En 1568, des troupes auxiliaires furent envoyées par plusieurs cantons en Bourgogne. En 1592, Alexandre Farnèse, duc de Parme et général de Philippe II en Flandre, prit à sa solde trois compagnies suisses licenciées par les Ligueurs de France. Mais, depuis 1574, ce roi avait déjà commencé à lever les 43 régiments et les 26 compagnies qui servirent successivement en Italie, en Portugal, en Afrique et dans le royaume même. Des sept régiments existants en 1808, ceux de Reding, n° 2, et de Preux, passèrent au service de Joseph, qui, en 1810, formait encore le bataillon Frischherz, qui défendit l'année suivante le pont d'Almaras; les cinq autres restèrent fidèles à la cause nationale: le régiment suisse aragonais fut fait prisonnier dans Saragosse, celui de Traxler fut enveloppé dans la capitulation de Lerida, ceux de Wimpffen, de Kaiser et de Christen s'éteignirent en 1838, réduits à de faibles cadres. Le nom suisse est resté en honneur en Espagne, dans ce pays qui, depuis 30 ans, a prouvé qu'il pouvait se suffire, militairement parlant. Notre pays lui a fourni 3 levées, 43 régiments, 1 bataillon et 26 compagnies; 73 corps en tout.

Le service des comtes palatins du Rhin a débuté en 1486 par une levée illicite, suivie d'une seconde en 1504. Le comte palatin de Deux-Ponts, Jean Casimir, se procura, sous main, une garde suisse en 1576, et en obtint une autre en 1583, mais pour un an seulement.

⁽¹⁾ Voir notre numéro du 27 septembre dernier.